



Monsieur Édouard PHILIPPE
Premier ministre
Hôtel de Matignon
57, rue de Varenne
75700 PARIS

Paris, le 26 juillet 2018

Objet : Projet de Centre National de la Musique

Monsieur le Premier ministre,

L'USEP-SV est une fédération qui rassemble les organisations professionnelles du secteur subventionné du spectacle vivant. A travers les 4 organisations (Les Forces Musicales, Profedim, le SNSP et le Syndeac) et les 850 adhérents qui la composent, elle défend les valeurs communes de démocratisation de la culture, de liberté de création et de programmation, d'exigence artistique et d'équité territoriale garantie par un renforcement de la décentralisation culturelle.

Notre organisation a été reçue par la mission de préfiguration du Centre National de la Musique (CNM) le 24 juillet dernier à l'Assemblée nationale, mission menée par les députés Pascal Bois et Émilie Cariou.

A l'heure où notre secteur est particulièrement affecté par la ré-interrogation des missions du ministère de la Culture, notamment dans le cadre de la réforme de l'action publique (CAP 22), toute modification du périmètre d'intervention du ministère de la Culture suscite précaution. La situation fragile et incertaine des collectivités territoriales, premier partenaire des politiques publiques de la culture, suscite également beaucoup d'attention de la part de nos adhérents. Vous l'aurez compris, notre engagement en faveur d'un État fort et prescripteur, nous semble essentiel à la politique culturelle du pays.

Le secteur de la musique est plus que d'autres, soumis à une concurrence frontale avec le secteur industriel qui devient de plus en plus hégémonique économiquement parlant et menaçant souvent les propositions artistiques les plus fragiles ; la diversité artistique est souvent affaiblie par des positions dominantes et, dans ce contexte, le projet de Centre National de la Musique a suscité toute notre vigilance dès novembre 2016.

A ce jour, de nombreuses interrogations pèsent toujours, sinon sur l'opportunité d'un outil complémentaire à la politique publique pour la musique, tout au moins sur la définition claire de son action, de son périmètre, et de sa gouvernance. La frontière entre ce qui relèvera du futur CNM et ce qui continuera à être défendu par le ministère de la Culture reste floue, voire

comporte des menaces sur des axes forts de la politique gouvernementale publique en faveur des musiques. Il nous semble également qu'un effort public de 25 M€ concentrés uniquement sur cet outil alors que le ministère de la Culture peine à consolider son action sur des missions essentielles, est difficilement acceptable pour nous. Nous attendons du gouvernement une relance forte de la politique culturelle qui passera nécessairement, à un moment donné, par une ambition de moyens. Nous avons bien entendu fait part de ces éléments en détail à la mission, complétée d'une contribution écrite constructive envoyée en amont.

Pour toutes ces raisons, et considérant l'essence même des structures que nous représentons, il nous semble à ce jour que les conditions ne sont pas encore réunies pour remporter notre adhésion et qu'un travail complémentaire est nécessaire afin d'apporter des garanties sur les positions fondamentales que nous venons d'évoquer (gouvernance, périmètre, politique publique nationale en faveur de la culture).

Dans l'attente, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Premier ministre, l'expression de notre très haute considération.



Fabienne Voisin
Présidente
Les Forces Musicales



Olivier Michel
Président
Profedim



Michel Lefeivre
Président
SNSP



Marie-José Malis
Présidente
Syndeac